UE1 ENSEIGNEMENTS FONDAMENTAUX

ECTS
15 crédits

Composante
EDS - Institut d'administration économique et sociale (IAES)

Période de l'année
Printemps

Liste des enseignements

Obligatoire00Matière37.5Matière37.5L2 - DROIT ADMINISTRATIF S1 et S2Pr Jean-François AKANDJI-KOMBÉ Objet du cours : Ce cours annuel vise à familiariser des étudiants qui n'ont pas nécessairement pour majeure le Droit avec les outils intellectuels du droit administratif, matière centrale du droit public, tout en favorisant la maîtrise par eux des concepts, notions et mécanismes fondamentaux du droit administratif. Le programme est centré sur l'action administrative (service public et police administrative) et sur la légalité administrative (sources et contrôle). Ce cours est assorti de travaux dirigés.Prérequis éventuels : Pas de prérequis spécifique à part les acquis de la L1 AES dans les matières juridiques.Modalités d'enseignement : CM en présentiel ou, si les circonstances l'exigent, à distanceModalités d'évaluation : contrôle continu en TD et examen écrit de 3h en conditions normales, ou modalités adaptées aux circonstances exceptionnelles si celle-ci se présentent.Modalités de contact : jfak.kom@gmail.comMatière37.5